

**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 14.11.2019

Région: FR

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

**edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Encre de Chine rechargeable

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

edding International GmbH

Bookkoppel 7

D-22926 Ahrensburg

N° de téléphone +49 (0) 41 02 / 80 8-0

**Service émetteur / téléphone**

+49 (0)4102 - 808-0

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb\_info@umco.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Dam. 1; H318

Flam. Liq. 2; H225

STOT SE 3; H336

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**



SGH02



SGH05



SGH07

**Mention d'avertissement**

Danger

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

1-méthoxy-2-propanol

propane-1-ol

**Mentions de danger**

**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 14.11.2019

Région: FR

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Conseils de prudence</b>	
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser de l'eau, un produit extincteur à sec, de la mousse ou du CO <sub>2</sub> pour l'extinction.
P405	Garder sous clef.

### 2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Caractérisation chimique

Mélange (préparation)

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	<b>1-méthoxy-2-propanol</b>			
	107-98-2 203-539-1 603-064-00-3 01-2119457435-35-0034	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	< 45,00	% en poids
2	<b>propane-1-ol</b>			
	71-23-8 200-746-9 603-003-00-0 01-2119486761-29	Eye Dam. 1; H318 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	< 40,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

### 3.3 Autres informations

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité font référence à l'encre contenue dans le produit (marqueur).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

#### Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 02.02.2022

**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 14.11.2019

**Région:** FR

**Après contact cutané**

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau.

**Après contact oculaire**

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Donnée non disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

**Agent d'extinction approprié**

Mousse stable aux alcools; Extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

**Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO)

**5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Porter un vêtement de protection. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

**Pour les secouristes**

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçu de façon à empêcher la libération de matières

**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 14.11.2019

Région: FR

dangereuses ou un contact avec la peau.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

#### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Métal alcalin; Métaux alcalino-terreux. Agents oxydants; Acides

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
	2000/39/EC		
	1-Methoxypropanol-2		
	VLE (courte durée)	568	mg/m <sup>3</sup> 150 ppm
	VLE (8h)	375	mg/m <sup>3</sup> 100 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	
	<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>		
	1-Méthoxy-2-propanol		
	VLE (courte durée)	375	mg/m <sup>3</sup> 100 ppm
	VLE (8h)	188	mg/m <sup>3</sup> 50 ppm
	Remarque/s	*	
2	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
	<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>		
	Alcool n-propylique		
	VLE (8h)	500	mg/m <sup>3</sup> 200 ppm

#### Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

##### valeurs DNEL ( travailleurs )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	1-méthoxy-2-propanol			107-98-2 203-539-1
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	183 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	369 mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë )	local	553,5 mg/m <sup>3</sup>
2	propane-1-ol			71-23-8 200-746-9
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	136 mg/kg/jour

**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 14.11.2019

Région: FR

par inhalation	à court terme (aiguë)	systemique	1723	mg/m <sup>3</sup>
par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	268	mg/m <sup>3</sup>

**valeurs DNEL (consommateur)**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	<b>1-méthoxy-2-propanol</b>			<b>107-98-2 203-539-1</b>	
	orale	(chronique) à long terme	systemique	33	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	78	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	43,9	mg/m <sup>3</sup>
2	<b>propane-1-ol</b>			<b>71-23-8 200-746-9</b>	
	orale	(chronique) à long terme	systemique	61	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	81	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systemique	1036	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	80	mg/m <sup>3</sup>

**valeurs PNEC**

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	<b>1-méthoxy-2-propanol</b>		<b>107-98-2 203-539-1</b>	
	Eau	eau douce	10	mg/L
	Eau	eau marine	1	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	100	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	52,3	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	5,2	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	4,59	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L
2	<b>propane-1-ol</b>		<b>71-23-8 200-746-9</b>	
	Eau	eau douce	6,83	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	10	mg/L
	Eau	eau marine	0,683	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	27,5	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	2,75	mg/kg poids sec
	sol	-	1,49	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	96	mg/L

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

### Equipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. Pour une brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre AX

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 02.02.2022

**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 14.11.2019

**Région:** FR

### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Épaisseur du matériel		0,5	mm
Temps de passage	>=	480	min

### Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat d'agrégation</b>	
liquide	
<b>Etat/Couleur</b>	
liquide	
noir	
<b>Odeur</b>	
odeur d'alcool	
<b>pH</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	
Valeur	97 °C
Substance de référence	CAS 71-23-8
Source	Fabricant
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	
Valeur	-127,5 °C
Substance de référence	CAS 71-23-8
Source	Fabricant
<b>Température de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Valeur	23,5 °C
Substance de référence	CAS 71-23-8
Source	Fabricant
<b>Température d'inflammation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Inflammabilité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites inférieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites supérieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Pression de vapeur</b>	

**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 14.11.2019

Région: FR

Donnée non disponible.

#### Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

#### Densité relative

Donnée non disponible.

#### Densité

Valeur	0,96	g/cm <sup>3</sup>
Température de référence	20	°C
Source	Fabricant	

#### Solubilité dans l'eau

Remarque/s miscible

#### Solubilité

Donnée non disponible.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
log Pow	0,2	- 1,6	
Température de référence		25	°C
concerne	pH 7		
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		

#### Viscosité

Valeur	7	- 9	mm <sup>2</sup> /s
Source	Fabricant		

#### Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

## 9.2 Autres informations

#### Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Au contact avec l'air, les vapeurs peuvent former un mélange explosif.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition. Humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Métal alcalin; Métaux alcalino-terreux. Od'xydants; Acides

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, à l'utilisation appropriée

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE

**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 14.11.2019

Région: FR

1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
DL50		4016	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	EC 440/2008, B.1		
Source	ECHA		
2	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
DL50		3730	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	440/2008/EC B.3.		
Source	ECHA		
2	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
DL50		4032	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
CL50	>	33,8	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
Espèces	lapin		
Méthode	EC 440/2008, B.4		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
2	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
Espèces	lapin		



**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 02.02.2022

**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 14.11.2019

**Région:** FR

Méthode	2004/73/EEC, B.5		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
<b>2</b>	<b>propane-1-ol</b>	<b>71-23-8</b>	<b>200-746-9</b>
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Effets irréversibles sur les yeux		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>1-méthoxy-2-propanol</b>	<b>107-98-2</b>	<b>203-539-1</b>
Voie d'exposition		Peau	
Espèces	cobaye		
Méthode	440/2008/EC B.6		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
<b>2</b>	<b>propane-1-ol</b>	<b>71-23-8</b>	<b>200-746-9</b>
Voie d'exposition		Peau	
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>propane-1-ol</b>	<b>71-23-8</b>	<b>200-746-9</b>
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium / Escherichia coli		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vitro mammalian cell gene mutation test		
Espèces	Chinese hamster Ovary (CHO)		
Méthode	OECD 476		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal Aberration Test		
Espèces	Chinese hamster V79 cells		
Méthode	OECD 473		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

#### Toxicité pour la reproduction

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>propane-1-ol</b>	<b>71-23-8</b>	<b>200-746-9</b>
Voie d'exposition		par inhalation	
Type d'examen	Étude de toxicité		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 413		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition		par inhalation	

**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 14.11.2019

Région: FR

Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal
Espèces	rat
Méthode	OECD 414
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

Donnée non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
Voie d'exposition		par inhalation	
Espèces	rat		
Méthode	OECD 413		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition		orale	
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

#### Danger par aspiration

Donnée non disponible.

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'inhalation des vapeurs des produits solvants à haute concentration peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage. Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

#### Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
CL50		4555	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

#### Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9

**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 14.11.2019

Région: FR

CE50	3644	mg/l
Durée d'exposition	48	h
Espèces	Daphnia magna	
Méthode	DIN 38412 Part 11	
Source	ECHA	
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

#### Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
CE50		9170	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

#### Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		96	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 E		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		75	%
Durée		20	jour(s)
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
log Pow		0,2	- 1,6
Température de référence			25 °C
concerne	pH 7		
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 4.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 14.11.2019

Région: FR

## 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

## 12.8 Autres informations

### Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	33
Numéro ONU	UN1263
Nom technique	PEINTURES
Sources de danger	propane-1-ol
Disposition spéciale 640	640D
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3

### 14.2 Transport IMDG

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1263
Nom et description	PAINT
Sources de danger	propan-1-ol
EmS	F-E, S-E
Étiquettes	3

### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1263
Nom et description	Paint
Sources de danger	propan-1-ol
Étiquettes	3

### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

**Nom commercial :** edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 02.02.2022

**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 14.11.2019

**Région:** FR

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)
D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation
D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX
---

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 3, 40
--	----------

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	2-amino-2-méthylpropanol	124-68-5	204-709-8	75
2	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses	
Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	P5b

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

#### Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

#### Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 24852

---

**Nom commercial** : edding refill ink permanent marker RMTK25 (noir) inclus dans: edding retract 11

**Version actuelle:** 4.0.0, établi le: 02.02.2022

**Version remplacée:** 3.0.0, établi le: 14.11.2019

**Région:** FR

---